

ÉDITORIAL

Il dépend des vivants que nos morts ne soient pas morts - François Cheng (Le Point avril 2025).

Au 3^e trimestre 2025, notre association a connu une activité particulièrement intense. En effet, le 30^e anniversaire de l'Espace Culturel Alpha a été l'occasion de la publication d'un livre et d'une conférence sur l'influence des animations du Casino de Charbonnières sur la notoriété de notre ancienne station thermale, jusqu'à la construction d'une salle qui la fait perdurer. Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la projection du film *Le Diable Boîteux* de Sacha Guitry produit par Robert Perrier annonçait le thème de notre exposition d'une semaine sur notre ancien maire et l'industriel qui a connu son heure de gloire grâce à la lingerie *Scandale*.

Ces différentes animations furent l'occasion d'allier nos recherches sur la mémoire d'un homme, Robert Perrier, et celle des murs, Alpha.

Cette Gazette met aussi l'accent sur deux acquisitions remarquables, en lien avec l'histoire de notre commune : une très belle reproduction du Casino de Charbonnières, sous un angle inhabituel, tirée d'un autochrome* de Lumière. Nous remercions chaleureusement Ghylaine et Jean-Louis Contamine, nos amis tourellois, pour nous avoir permis une reproduction de qualité. La seconde acquisition est celle d'un rare livret présentant les animations au Casino de Charbonnières en 1929, donc sous le mandat d'Alexis Brevet.

D'ailleurs, grâce à ce dernier, la création de la Route de la Vallée, alias avenue Jean Bergeron, a été construite pour faciliter la venue de Lyon des curistes et des joueurs.

Nous vous souhaitons un bel automne et vous adressons nos cordiales salutations.

Michel Calard, président

* Un autochrome est un procédé de restitution photographique des couleurs breveté le 17 décembre 1903 par les frères Auguste et Louis Lumière. Il est réalisé grâce à une plaque de verre sur laquelle sont disposés des millions de grains de fécule de pomme de terre.



Collection JL Contamine

Photographie du Casino de Charbonnières tirée d'un Autochrome Lumière



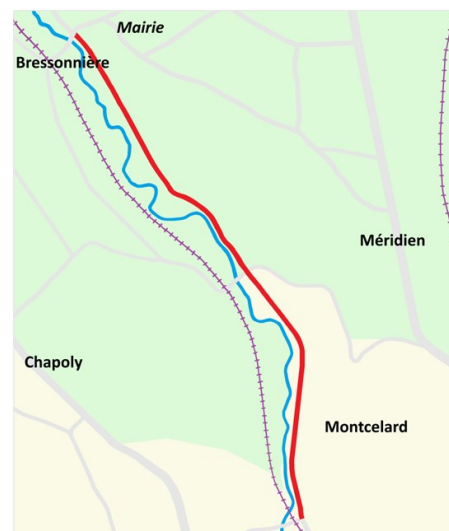
Le boulevard de la Vallée

Le 28 décembre 1881, pour la première fois, le conseil municipal de Charbonnières envisage la création d'un chemin, dit *de Lyon*, empruntant la vallée du ruisseau de Charbonnières, le long de la voie de chemin de fer. Mais l'idée n'est de nouveau abordée qu'en août 1897 sous la forme de *l'établissement d'un tramway à traction électrique partant de Lyon pour aboutir à Charbonnières, place des Eaux*, en bordure d'une route reliant le chemin départemental n° 7 (route de Sain-Bel) au chemin vicinal ordinaire n° 1, dit *des Eaux minérales*. Les conseillers municipaux espèrent que le département viendra en aide à la commune pour l'établissement d'un nouveau chemin qui a son importance, au moment où le génie militaire fait étudier une route en vue de relier les forts de la rive droite.

Ce projet se trouve rapidement en concurrence avec *l'établissement d'un tramway à traction électrique entre Lyon-Bellecour et Charbonnières-les-Bains, avec embranchement de la gare de Tassin (PLM) au lieu-dit Le Méridien*.

Lors de la séance du 6 juillet 1899, le conseil constate que *l'immense majorité des habitants est favorable à cette double création et estime qu'il n'y a pas lieu de tenir compte des deux oppositions faites à l'ouverture de la ligne de la vallée qui n'ont été émises que dans un but personnel*. A l'unanimité, le conseil municipal de Charbonnières-les-Bains donne un avis favorable au projet de création dans la vallée d'une route carrossable de 12 m de largeur.

Plus de cinq ans s'écoulent avant que le projet soit de nouveau abordé. Au cours de la séance du 15 janvier 1905, après avoir rappelé *les grands avantages pour la commune d'établir un chemin reliant directement Charbonnières à Lyon par la vallée du Méridien et de Tassin*, tout en soulignant que sa réalisation *nécessitera des dépenses considérables*, les élus décident de nommer une commission de trois membres qui aurait pour mission de faire toutes les études préliminaires relatives au chemin projeté, recueillir toutes les promesses de dons en nature ou en espèces qui pourraient être faites en faveur dudit chemin, en un mot apporter au conseil dans sa prochaine séance, tous les documents propres à établir la réalisation possible du projet. Les conseillers municipaux désignés sont Louis Girard, Christophe Coche et Louis Baudouin.



Route réalisée au début des années 1920

Le jeudi 8 juin 1905, le Dr Antoine Girard, maire de Charbonnières-les-Bains, ouvre la séance en précisant que *les emprunts de la commune sont intégralement remboursés et que l'effort devrait porter sur l'amélioration des chemins qui ont un tracé défectueux et des déclivités anormales*.

Au nom de la commission chargée de présenter un rapport sur le projet de création d'un chemin dans la vallée du ruisseau de Charbonnières, entre la route de Sain-Bel et le chemin vicinal n°1, Louis Girard, qui n'a aucun lien de parenté avec Antoine Girard, propose d'affecter la totalité d'un nouvel emprunt à la construction de ce chemin. Il termine son intervention par une demande d'annexion de son rapport dans le procès-verbal de la séance. Le maire proteste contre les insinuations peu bienveillantes qui terminent ce rapport. Il estime que le chemin de la vallée exigera une dépense supérieure aux prévisions du rapporteur et demande au conseil d'ajourner la réalisation de ce projet jusqu'au jour où les ressources communales et l'abaissement des prétentions des propriétaires à desservir le permettront.

Après avoir délibéré, le conseil ajourne le projet du chemin de la Vallée présenté par la commission et accepte les propositions de M. le maire par 7 voix contre 4 sur 11 votants.

Au cours des années suivantes, ce projet n'est évoqué que deux fois par le conseil municipal de Charbonnières-les-Bains : le 8 juillet 1906 pour accepter la prise en charge par la commune des études réalisées sur le tracé et le 6 octobre 1911 pour estimer nécessaire de le mettre au point de concert avec la commune de Tassin-la-Demi-Lune.

Le 25 juillet 1920, sept mois après l'élection municipale organisée à l'issue de la Première Guerre mondiale et son accession officielle aux responsabilités de maire¹, Alexis Brevet ouvre une souscription publique en faveur de la création d'une nouvelle voie d'accès à la commune, dite route de la vallée.

Son projet est précisé lors de la séance du 10 octobre 1920. Des souscriptions importantes en terrains et en argent sont offertes pour l'ouverture de la route, dite de la vallée. Reliant l'avenue Lamartine au chemin de grande communication n° 7² vers le passage à niveau de la voie ferrée de Lyon à Montrison, elle constituera une amélioration d'une réelle importance pour la prospérité et l'extension de la commune de Charbonnières. Comme cette route est placée dans un cadre de verdure le long d'un ruisseau situé dans un site admirable, elle attirera de plus en plus de touristes. Cette voie de communication permettra en outre l'établissement d'une ligne de tramway desservant l'agglomération des Eaux, le bourg et la partie ouest de la commune.

À titre de conclusion, Alexis Brevet estime que la route et la voie de tramways contribueront à la richesse de la commune et à la mise en valeur des terrains. Dans ces conditions, il y a lieu de procéder de suite aux études complètes du tracé de cette route.

1 - En fait, depuis septembre 1914, en l'absence du Dr Antoine Girard parti en Algérie pour raisons de santé, Alexis Brevet, alors adjoint, avait assumé pleinement ces responsabilités

2 - Route de Sain-Bel



UNE RUE



Cette proposition est adoptée par le conseil municipal qui charge le service vicinal du Rhône de dresser le projet complet (plans, profils et devis) de la route de la vallée à classer dans la voirie urbaine. Elle devra avoir une largeur totale de 12 mètres, dont 7 mètres en chaussée et 5 mètres en trottoir.

Trois mois plus tard, le 23 janvier 1921, l'agent-voyer³ cantonal Bourgey présente un projet qui donne pleinement satisfaction. Le conseil décide immédiatement d'autoriser Alexis Brevet et son adjoint Antonin Puzenat à accompagner l'agent-voyer pour s'entendre avec les propriétaires concernés sur la question des terrains à traverser.

La dénomination **Boulevard de la Vallée** est utilisée pour la première fois le mardi 14 mars 1922, à l'occasion d'une séance consacrée intégralement à ce projet. D'emblée, Alexis Brevet indique que le service vicinal chiffre l'investissement à 550 000 francs⁴, 105 000 francs pour l'acquisition des terrains et 445 000 francs pour la réalisation des travaux. Le maire précise que la commune dispose d'un reliquat en caisse de fonds libres de 210 000 francs et que 110 000 francs de souscriptions sont attendus. Il estime que le reste à acquérir, de l'ordre de 230 000 francs, pourrait provenir de redevances sur le produit des jeux de la Société Fermière du Casino. Alexis Brevet signale qu'en vertu d'une convention avec cette société, une avance de 80 000 francs destinée au règlement des premiers travaux du chantier est d'ores et déjà accordée.

Le rapport de l'agent-voyer d'arrondissement est d'autant plus favorable à l'ouverture du boulevard, que le conseil municipal de Tassin-la-Demi-Lune consent une souscription de 2 000 francs et des actes d'achat de terrains sont déjà signés.

Les seules réserves émanent d'Antonin Puzenat, l'adjoint qui se montre souvent critique à l'égard des prises de position du maire et qui ne participera plus jamais aux séances du conseil municipal. Il met en garde sur la viabilité du casino, sur le versement des souscriptions et sur les aléas de l'adjudication. Antonin Puzenat n'exclut pas une fermeture du casino qui laisserait la commune avec des dettes importantes. En ce qui concerne les souscriptions, il fait remarquer qu'une bonne administration veut que le versement des souscriptions soit effectué le plus rapidement possible, prévoyant un décès qui pourrait y mettre obstacle. Quant à l'adjudication, il craint un dépassement de la dépense prévue. Quelques conseillers, en particulier Joannès Trouilleux et Fleury Pupier, partagent l'opinion d'Antonin Puzenat.



Plus optimiste, Alexis Brevet se montre confiant sur l'avenir du casino. Il est convaincu qu'il restera ouvert, au moins jusqu'à l'extinction de la dette dans laquelle s'engage la commune pour l'ouverture du boulevard de la Vallée. Par ailleurs, il estime que le département, qui est conseil du projet, et l'Etat ne peuvent prendre des mesures telles qui laisseraient une commune dans les dettes pour de nombreuses années. Au sujet des souscriptions, il précise qu'il tient des souscripteurs eux-mêmes qu'ils étaient en mesure de faire leur versement, dès qu'on voudra, que d'autre part, le principal donateur avait prévu le cas de décès. A l'appui, M. le maire donne connaissance de la lettre de M. l'abbé Bergeron, par laquelle il s'engage à fournir une souscription de 100 000⁵ francs, sous réserve que le boulevard à ouvrir portera à perpétuité la dénomination suivante : avenue Jean Bergeron, curé de Charbonnières.

Saint François d'Assise prônait l'humilité. De toute évidence, l'abbé Bergeron n'était pas franciscain.

La décision adoptée le 14 mars 1922, avec un plafonnement des dépenses à 600 000 francs demandé par Antonin Puzenat, porte sur un projet de création et de classement dans la voirie urbaine du « boulevard de la Vallée » compris entre le chemin vicinal ordinaire n° 1 et le chemin de grande communication n° 7 sur une longueur totale de 1 460,55 mètres comprenant 816,60 mètres sur le territoire de Charbonnières-les-Bains et 643,95 mètres sur celui de Tassin-la-Demi-Lune.

Le procès-verbal de la séance fournit le coût des acquisitions de certains terrains mais sans indication des superficies :

Acte Garcin, 26 150 F, acte Lalouette (domaine du Moncelard), 54 960 F, acte Audras, 24 325 F, acte Paradon, gratuit...

Avant de lever la séance, Alexis Brevet a un échange personnel avec son adjoint Antonin Puzenat. Ils se mettent d'accord pour l'acquisition à titre gratuit d'un terrain appartenant à Antonin Puzenat et nécessaire à la création du boulevard de la Vallée.

En définitive, le projet est voté à l'unanimité.

Un quart de siècle après avoir été proposé pour la première fois, le prolongement de la ligne de tramways Bellecour-Trois Renards reliant Tassin à la place Marsonnat par la route Sain-Bel, le boulevard de la Vallée et le chemin n° 1, est de nouveau évoqué lors de la séance du 22 juin 1922. Le maire fait ressortir l'utilité d'une ligne de tramway qui mettrait en relation directe la portion centrale de Charbonnières avec Tassin et Lyon et les avantages qu'en retirerait le commerce local par la facilité des transports et l'accès plus aisé pour les visiteurs. Cette amélioration ne pourrait en effet que contribuer à l'essor de notre belle cité. Alexis Brevet démontre l'intérêt qu'il y aurait à placer les voies pendant la période des travaux de construction du boulevard de la Vallée, en tout cas avant le cylindrage de la route pour ne pas avoir à refaire la chaussée.

3 - Les agents-voyers sont des fonctionnaires chargés de la création, des aménagements et de l'entretien des voies de communication. Certains relèvent du canton, d'autres de l'arrondissement ou du département

4 - Somme équivalant à environ 750 000 €

5 - Équivalent de l'ordre de 130 000 €



UNE RUE



Avenue Jean Bergeron vue du chemin de l'Alouette : Charbonnières-les-Bains, ci-dessous, et Tassin-la-Demi-Lune, à droite.



Au cours des mois suivants, le maire est amené à consacrer beaucoup de temps et à faire preuve de diplomatie pour trouver des solutions satisfaisantes avec les propriétaires de parcelles

situées sur le tracé de la route. En particulier, il parvient à obtenir une réduction de 20 % sur le prix exigé par M. Simon et à se mettre d'accord avec M. Paradon qui exige la construction d'une murette pour séparer sa propriété du boulevard de la Vallée. Il est amené en outre à organiser la vente aux enchères des arbres qui devront être coupés.

Dans le même temps, les compétences de pépiniériste d'Alexis Brevet lui permettent d'énoncer les avantages et les inconvénients qu'offrent le marronnier, le platane et le sycomore. Contre l'avis d'Antonin Puzenat et de Georges Audras, *qui craignent qu'au moment de la chute des marrons, des accidents fâcheux se produisent*, le conseil fait choix du marronnier et pour donner satisfaction aux partisans d'arbres fruitiers, il est décidé qu'il en sera planté dans les délaisés.



Au premier plan : le maire, Alexis Brevet prononçant le discours d'inauguration et le curé Bergeron

La Compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon (OTL) ne réagit qu'en juillet 1923 à la demande de création d'une ligne de tramway empruntant le boulevard de la Vallée. *D'après la Compagnie, cette ligne ne saurait être construite et exploitée qu'en régie*, c'est-à-dire aux frais des communes concernées. Le projet est alors abandonné.

L'empierrement, nécessitant 322 m³ de matériaux cassés, et le cylindrage sont effectués au cours des semaines précédant l'inauguration programmée le dimanche 15 juin 1924.

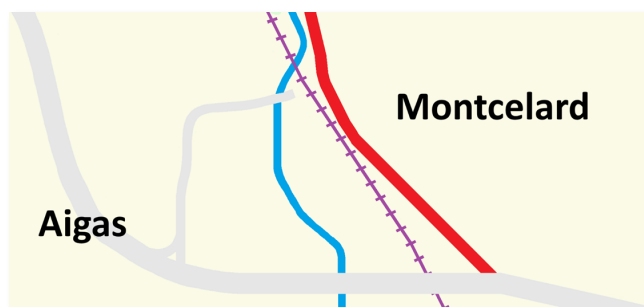
La cérémonie officielle débute à 11 heures en présence du préfet du Rhône, Charles Vallette, du maire de Charbonnières, Alexis Brevet, et de ses conseillers municipaux, du maire de Tassin-la-Demi-Lune, Hippolyte Pérabut, et de ses adjoints, Pierre Vauboin et Étienne Delorme, ainsi que de Jean Bergeron, curé de Charbonnières-les-Bains, dont le nom est donné au boulevard de la Vallée.

Les derniers règlements sont opérés peu après, en particulier, le mémoire du cylindrage réalisé par la SACER (Société Anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes) et la facture d'installation de huit lampes d'éclairage.

Durant près d'un demi-siècle, l'avenue Jean Bergeron a mesuré 1 460 m, dont près de 820 m sur la commune de Charbonnières-les-Bains et un peu plus de 640 m sur celle de Tassin-la-Demi-Lune. A la fin des années 1960, les matériaux provenant du percement des galeries du tunnel de Fourvière ont permis de créer un remblai d'environ 300 m de longueur, pour relier directement l'avenue du 11 novembre 1918 à l'actuel rond-point où aboutit l'impasse des coquelicots. Le passage à niveau de l'ancienne route de Sain-Bel a alors été supprimé et la section orientale de cette route, longue de près de 400 m, a été renommée avenue Jean Bergeron.

Cette avenue mesure à présent environ 1 800 m, dont plus de la moitié sur le territoire de Tassin-La-Demi-Lune.

Robert Roux



Réaménagement à la fin des années 1960

PROGRAMME HEBDOMADAIRE

DES
CONCERTS - FÊTES - SPECTACLES



Directeur Artistique : REMO BRUNI
Service Publicité : E. MULOCHEAU

CASINO DE CHARBONNIERES



LE SYMPHONIC MIXTE JAZZ
1^{er} Violon solo M^r Vincenzo MORGAGNI

CASINO DE CHARBONNIERES

Tous les Samedis
à la Restauration-Dancing :

SOIRÉE DE GALA

Distribution de Cotillons
- Poupées - Fétiches -
Tombola

Attractions
chorégraphiques
- inédites -

Tous les Dimanches :
à 16 heures au Dancing

THÉ-TANGO

à la Brasserie, de 17 à 19 h.

APÉRITIF - DANSANT

CASINO DE CHARBONNIERES

RESTAURANT & DE PREMIER ORDRE

Cuisine Soignée

Cave Renommée

DIRECTEUR : M. F. ALETTI

TRAITEMENT ET PRODUITS DE
"l'Institut de Beauté"
PARIS - 26, Place Vendôme, 26 - PARIS
MASSAGE - EPILATION PAR ELECTROLYSE
Traitement de toutes les imperfections du visage
- acné, points noirs, couperose
SALONS DE COIFFURE
ondulation indéfrisable - application de henné
manucure, pédicure, épilation
87, rue de la République, LYON
près Bellecour Tél. Franklin 20-47

Programme du D

à 14 heures 30 - TERRA

CONCERT SYMPHONIQUE

PREMIERE PARTIE

- 1 Anda chulona Ferreté
- 2 Frères joyeux Wollsted
- 3 Titu Mozart
- 4 Sous les orangers Turine
- 5 Ketty boxeur Gabaroché
- 6 Les Cloches de Corneville R. Planquette

à 15 heures, à la Brasserie :

à 16 heures au RESTAURANT DU GRAND CERCLE

En attraction : LES DANSEURS EXCENTRIQUES JO

à partir de 15 h. 30 au THEATRE DE VERDURE

Tous les soirs au RESTAURANT DANCE

ROSSETTY'S SILVER

et des danseurs mondains TIVA

CASINO DE CHARBONNIERES

TOUS LES SOIRS
triomphe au Restaurant-Dancing
du Grand Cercle....

le remarquable Jazz

Rossetty's Silver Star Orchestra

MODES

Rosyris

101, Rue de l'Hôtel-de-Ville
(près Bellecour)

Dimanche 7 Juillet

MAISON DE LA PERGOLA

DUQUE PAR LE SEPTUOR

DEUXIEME PARTIE

- 7 Paris Szulc
- 8 Ciboulette R. Hahn
- 9 Dans le jardin Debussy
- 10 Suite saharienne Ackermans
- 11 Sigurd Reyer
- 12 A Genova Noblet

DANCING

CERCLE: THÉ-TANGO

HE AND FALLON DE L'EMPIRE

Séance de Guignol Lyonnais

DU GRAND CERCLE, succès du :

VER ORCHESTRA

ANO GINO AND PARTNER

CASINO DE CHARBONNIERES



**LE PROFESSEUR TIVANO GINO
ET SA PARTENAIRE IRMA WEINZ**
danseurs mondains exhibitionistes

CASINO DE CHARBONNIERES

ALLEZ DÉJEUNER

**AU RESTAURANT
DU GRAND CERCLE**

*de la bonne cuisine
dans un cadre élégant*

AU RESTAURANT DANCING DU GRAND-CERCLE
LES DANSEURS ACROBATIQUES

Floria et Séphar

de l'Empire

JEUDI 11 JUILLET

RÉOUVERTURE DES BALS D'ENFANTS

LES PROCHAINS FILMS :

LUNDI 8 JUILLET

Le Triomphe du Rat

VENDREDI 12 JUILLET

pour la première fois dans la région

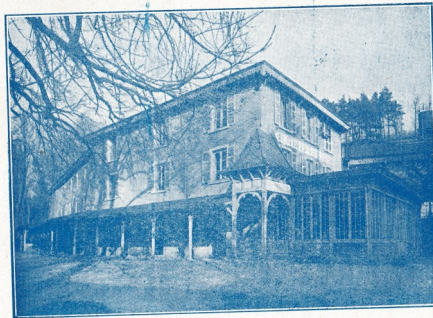
LA TOURNEE DES ONDES ELECTRIQUES

"LE DYNAPHONE"

présenté par l'inventeur lui-même

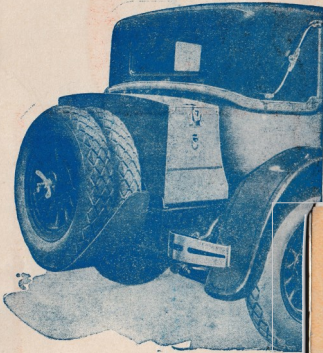
M. BERTRAND

CASINO DE CHARBONNIERES



L'HOTEL DES BAINS

LES BAGAGES BOSCHETTI
PRATIQUES, LÉGERS, ETANCHES ET ÉLÉGANTS



vous sont présentés
dans nos magasins

31, RUE VICTOR-HUGO, LYON
et vous y trouverez
également le plus
beau choix en :

MALLES - SACS -
MALLETES GARNIES
MAROQUINERIE

A L'AUTO 31, RUE VICTOR-HUGO



QUAND VOUS AVEZ chez vous la lumière
électrique vous pouvez aussi AVOIR DU FEU
sans dépense supplémentaire de courant

par
l'Allumoir électrique moderne "WIT"
Appareil garanti breveté France et Etranger
Notice franco: Constructeur du "WIT"
69, RUE BELLECOMBE, 69 - LYON

Égante pour messieurs
nouvelauté pour dames

à l'émeraude

- Lyon -
96, avenue de saxe, 96

AUTOMOBILES

CHENARD & WALCKER
9 cv. - 10 cv. - 14 cv. et 16 cv. 6 cylindres
GARAGE CENTRAL Gruaz & Mermin
Tél. Vaudrey 05-42 - RUE VAUBAN, 53

AGENCEMENT DE MAGASINS

H.-A. DELLAMONICA

Rue du Quatre-Septembre - VILLEURBANNE

ses façades
modernes

ses meubles
nouveaux

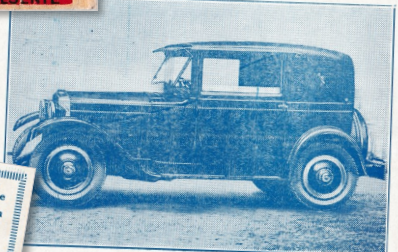
COMPTOIRS
VITRINES
ÉTALAGES

DEVIS SUR DEMANDE

CAFÉ RICHE

RESTAURANT

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
SA CUISINE REPUTÉE
SA CAVES RENOMMÉE
TOUTS LES JOURS A 19 H. 30
ORCHESTRE SYMPHONIQUE
APÉRITIF - CONCERT SOUS
LES DOMAINES ET FÊTES



NOUVEAUX MODELES
6 cv. 4 cylindres
13 et 14 cv. 6 cylindres

GARAGE GAMBETTA Téléphone
Vaudrey 16-74
23, Avenue Félix-Faure - Lyon
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
Stock de pièces détachées d'origine

**COMPTOIR
AUTOMOBILE
DU
RHÔNE**

98, BOULEVARD DES BELGES
LYON

TÉLÉPH. VAUDREY 35-83

**VENTE A CRÉDIT
AUTOMOBILES**
TOUTES LES MARQUES

**MATÉRIEL
INDUSTRIEL AGRICOLE**

LES MEILLEURES CONDITIONS DE VENTE A CRÉDIT
POUR COMMANDE DIRECTE

PRÉSENTE

CAFÉ DE LA PAIX

PLACE BELLECOUR
Départ des Cars de Charbonnières

HENRI CHANÉE & Co

Maison Fondée en 1840
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY DU GRAND PRIX
A TOUTES LES EXPOSITIONS

TAPIS
CARPETTES & FOYERS
MOQUETTES UNIES
& A DESSINS

INSTALLATIONS
— COMPLÈTES
DEVIS SUR DEMANDE

LINOLÉUM

GARDE, BATTAGE ET ENTRETIEN
DE TAPIS - ATELIER DE RÉPARATION

1, rue Président-Carnot, Lyon
Téléphone FRANKLIN 19-80

RESTAURANT DANCING

Salons - Terrasse LE PLUS CHIC DE LYON!



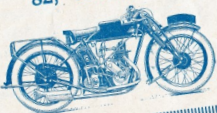
angle rue Marietton et 32, chemin Saint-Simon
G. LAROSE, propriétaire Tél. Burdeau 34-76

Sa Brasserie
Bière Walsheim
LA COUPOLE
ARRÊT DES SUPER-CARS DU CASINO DE CHARBONNIÈRES
3, Place des Terreaux, 3

Tous les Accessoires pour
AUTOMOBILES
CYCLES
SPORTS



MESTRE & BLATGÉ
CAPITAL: 12.500.000 FRANGS
82, Avenue de Saxe - LYON
VOYAGES
CANOTAGE
T. S. F.



tout pour la PHOTO

LE MAGASIN MODERNE POUR AMATEURS

Appareils de Précision aux Meilleurs Prix
Accessoires - Fournitures - Conseils
DEVELOPPEMENTS ET TIRAGES
Portraits - Agrandissements - Cadres

VOIR NOTRE EXPOSITION PERMANENTE

DEPOT DE FABRIQUE:
Lucien JAMÉ, 9, Rue Paul-Chevard, LYON-Terreux (1^{er})



Charbonnières-les-Bains, en musique

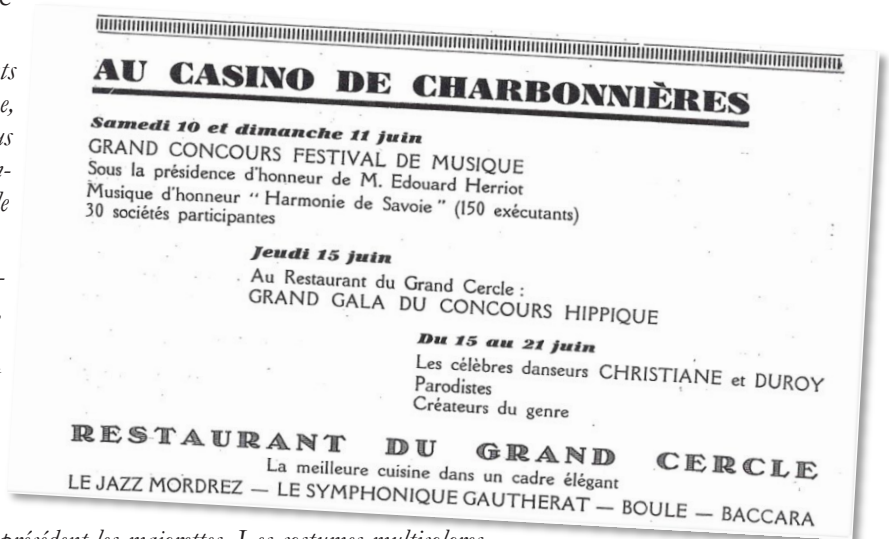
Le FESTIVAL DE MUSIQUE POPULAIRE en 1955

Quelques années après la fin de la guerre, Charbonnières-les-Bains connaît une frénésie d'animations, avec le concours du Casino et du Syndicat d'Initiative de Charbonnières. Nous avons retrouvé les souvenirs de Danièle Bely, dont le père, Claudius Bely, était directeur des services généraux du Casino.

Chaque année vers la mi-juin, quelque 800 participants de tous les environs et départements voisins (Isère, Drôme, Ardèche) viennent concourir dans notre village et nous donner l'aubade dès le matin dans les squares de la commune et les jardins du Casino de Charbonnières. C'est le traditionnel Festival de Musique Populaire.

Ce jour-là, une grande animation emplit le village. Majorettes, harmonies, cliques, fanfares, clairons et trompettes, formations de tous genres, tous âges et tous niveaux, réveillent en douceur les croupiers encore endormis. C'est une façon sympathique d'annoncer l'été. Après un déjeuner rapide, à 14 heures rassemblement au parc Sainte-Luce de tous les participants. Vers 15 heures, enfin tous prêts, le défilé s'engage sur l'avenue Lamartine.

Pour les conduire, les responsables de cette manifestation précèdent les majorettes. Les costumes multicolores des exécutants scintillent au soleil. Chaque formation souffle à qui mieux mieux dans ses cuivres, et il arrive parfois un mélange de musique à échos.



◀◀ Juin 1965 - Arrivée de tous les exécutants au casino

◀ Le défilé s'engage sur l'avenue Lamartine sous la conduite de M. Bely

Les Charbonnois, nombreux, les applaudissent sur leur passage, et les touristes venus par les trains, les cars ou en voiture, suivent le cortège d'un pas cadencé avec le sourire. Arrivés au Casino de Charbonnières, le concours se déroule sous les ovations du public.

Le soir, tous les participants radieux de leur journée à Charbonnières, après le verre de l'amitié et comptant revenir l'année suivante, reprennent gaiement, avant une dernière aubade, le chemin du retour.

Une parenthèse si vous me le permettez : J'ai toujours vu mon père anxieux de cette manifestation pour des raisons météorologiques et je me souviens encore le samedi précédant ce fameux dimanche, d'une de ses phrases : « Si par malheur il pleut demain, qu'est-ce que je vais faire de tous mes musiciens ? Il avait à cœur ce festival de musique mais je crois bien que durant plusieurs années, la pluie l'a épargné ».



En 1971, le même type d'animation s'est déroulé, avenue général de Gaulle, sous les fenêtres de notre amie Françoise Cozette.



Suite de la Gazette n° 59

Faute de place, nous avons publié, dans le numéro précédent, une eau forte représentant la source en 1842 sans la commenter. On connaît bien cette vue du tout premier pavillon, copiée par de nombreux dessinateurs qui l'ont chacun adaptée à leur goût. Celle-ci est un peu particulière puisqu'elle a été exécutée par un artiste de grande renommée : le peintre et graveur lyonnais Jean-Baptiste Drevet, dit Joannès Drevet (1854-1940).

L'auteur passe ensuite à la description des visiteuses de la source et disserte sur les modèles de chapeaux suivant les époques et les niveaux sociaux. Selon lui, la mode aurait mieux nivelé les différences que la révolution. Près de deux siècles après, la question reste d'actualité...



Capote 1850-1855
Musée du chapeau

C'était, à certains moments, une cohue de mamans qui tricotaient tout en devisant et marchant, d'enfants qui se poursuivaient, d'amoureux qui se recherchaient — et se trouvaient quelquefois.

Il se faisait là comme une fusion des diverses classes sociales, facilitée par ce fait que toutes les femmes y venaient en chapeau de jardin. Or, vous n'ignorez pas que, tant que dura le règne de la capote, jusqu'à l'avènement du chapeau rond, vers la fin du second empire, il y avait chez le beau sexe deux castes bien tranchées, aussi distinctes l'une de l'autre que l'étaient autrefois la noblesse et la roture : les femmes portant capote et les femmes portant bonnet.

Ce que la Révolution n'avait pu faire, la mode du chapeau rond le fit, et, de nos jours, l'antique distinction est abolie. Toutes les femmes se ressemblent — ou à peu près. Il n'y a plus que cette différence que les unes sont jolies — et les autres, un peu moins.

Aux heures matinales, quand le soleil a de la peine à percer les brumes du vallon, et que les buveurs et buveuses frissonnaient sous le pardessus ou le châle, on allait chercher une atmosphère plus clémente au-dessus de la fontaine. Sur la droite, du côté opposé à la montée qui mène aujourd'hui au Casino, est un rocher déguisé sous les ronces. On y avait taillé un escalier dont on peut encore retrouver les marches, et c'est par ce raide chemin, tout semé de serpolet et d'œilletons de poète, que l'on gagnait une altitude moins froide.

Il y avait encore, dans l'après-midi, la promenade au pré Voltaire ou l'ascension de la belle prairie qui, du château, dévale jusqu'au ruisseau. C'étaient les menus bonheurs des habitués, et tout, dans les tenants et aboutissants de la fontaine, gardait un air de simplicité agreste et de libre allure.

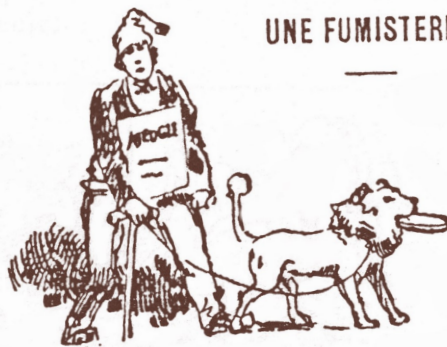
Un mendiant se promène, tenant un chien en laisse, et murmurant d'une voix dolente :

— Ayez pitié d'un pauvre aveugle !

Un promeneur méfiant envisage l'homme au chien, et lui dit avec sévérité :

— Vous avez l'air d'y voir bien clair.

— Oh, monsieur, répond le mendiant, ce n'est pas moi qui suis aveugle, c'est mon chien.



En l'absence de plan d'époque, on peut supposer, d'après la description, que le pré Voltaire se situait sur l'actuel parking du Casino.

L'escalier existerait donc encore et l'altitude moins froide évoquée dans le texte serait donc le plateau de la piscine désormais désaffectée.

Modèle de chapeau paru dans le mensuel La Modiste Universelle en juillet 1880 (BnF-Gallica)



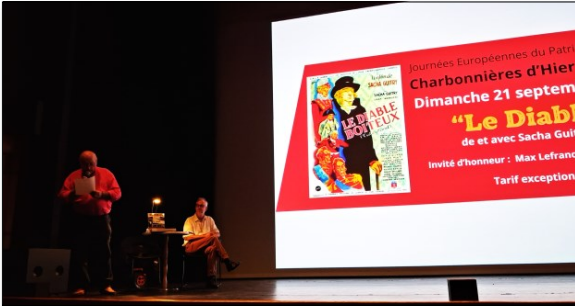
La suite dans votre prochaine Gazette



RÉTROVISEUR



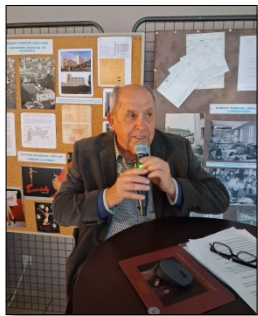
Jeudi 25 septembre : Sortie des membres de l'Atelier Patrimoine Ferroviaire sur les traces des gares de la ligne Mangini de Lyon St-Paul à Montbrison, huit participants conduits par Jean Darnand : Sain-Bel, Bessenay, Courzieu, viaduc de la Patte, Sainte Foy l'Argentière, Meys, Viricelles, Bellegarde-en-Forez, Montrond, Boisset-le-Ceriset, Grézieux-le-Fromental, Montbrison. L'ouvrage sur cette ligne, édité par notre association, est disponible au siège.



Du 21 au 28 septembre : 30^e anniversaire de la salle Alpha et semaine d'exposition, hommage à Robert Perrier, le personnage public et l'industriel qui a lancé la gaine Scandale.

◀ **30 ans Alpha** : Lancement de notre ouvrage et conférence de Michel Calard. Sylvain Exertier présentant Robert Perrier et le cinéma.

Concours de déguisements organisé par Alpha-Cinéma – Notre équipe, reproduisant une scène sur la découverte de la source ferrugineuse avec Cadichon, a été classée première sur 15 ! ➤



◀ Conférence de Marc Trompier sur l'industrie de la lingerie féminine autrefois dans la région, un réel succès !



◀ La famille Perrier largement représentée : Marie Pierre, Philippe et leurs enfants, et petits enfants ▼





- **Jeudi 2 octobre** : Une journée dans le Forez : Château de Bouthéon et l'Aventure du train à Andrézieux. (Fiche d'inscription adressée antérieurement)
- **Samedi 11 octobre** : La Belle Cordière 102 route de Paris de 10h à 12h et de 15h à 17h dédicace par Ronald Zins d'ouvrages sur Napoléon – À 12h, révélation d'une plaque commémorative réalisée à notre initiative.
- **Jeudi 6 novembre à 17h** au Château Lacroix Laval : rencontre inter associations historiques de Marcy-l'Étoile, Sainte-Consoce, La-Tour-de-Salvagny, Tassin-la-Demi-Lune, Charbonnières-les-Bains. Conférence et visite du château - Apéritif offert par Vatel Academy et dîner gastronomique (40€ par personne, boisson comprise). Inscription au plus tôt auprès de Françoise au 06 52 67 55 15



- **Vendredi 21 novembre de 16h à 20h30**: Portes Ouvertes au siège et Beaujolais Nouveau.
- **En décembre** : repas de Noël (date et lieu à confirmer).
- **Du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier** : à la Galerie Entr'Vues, exposition en vitrine : *Jouets d'autrefois*, collection de Noël Bernard
- **Fermeture de nos locaux** du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026



NÉCROLOGIE



Nous adressons nos condoléances à la famille de notre adhérent disparu.

Roland Kepper nous a quitté le 15 juillet dernier. Il était bien connu des Charbonnois, comme dentiste au bourg thermal, avec son épouse. Leur cabinet et leur villa ont laissé place à l'actuel accès au Graziella.

Nouveau !

Sur notre proposition notre commune a décidé, lors du dernier conseil municipal, l'adhésion à la **Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE)**. Désormais Charbonnières-les-Bains est une des étapes possibles de promenades de voitures anciennes organisées par des associations spécialisées, avec ou sans halte.

Nous réfléchissons, par ailleurs, à l'organisation de sorties de véhicules anciens de Charbonnois à la découverte de stations thermales *éteintes*. Il s'agit ainsi d'une façon de confirmer la tradition automobile de notre commune et de la concilier avec son passé thermal.



charbonnieres.histoire@gmail.com

Michel CALARD : 07 81 05 72 91

Françoise COZETTE : 06 52 67 55 15

Monique COMMARMOND : 06 71 70 82 57

Jean DARNAND : 06 32.49.62.38

Permanences les lundis de 10 h 30 à 12 h et vendredis de 10 h à 12 h - Square les Érables.

Charbonnières Hier à Aujourd'hui

Charbonnières Hier à Aujourd'hui
www.charbonnieres-histoire.fr

Soutenez nos actions en adhérant.

Cotisation au 1^{er} janvier : Individuelle 20 €,

Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bien-

faiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec

reçu), **Abonnement Gazette seule 10 € + 4 €**

si envoi postal.

Crédits photos pour cette gazette :

Famille Bély, Jean-Louis Contamine, Françoise Cozette, Robert Roux, Vincent Plantevin, Michel Calard, CHA-GRH.

Comité de rédaction : Michel Calard, Marie

-Hélène Cornillon, Gilbert Cros, Raymond

Jalonin, Robert Roux, Vincent Plantevin, Léo

Thiniaire.

